



**LIBRARY of PARLIAMENT**  
**BIBLIOTHÈQUE du PARLEMENT**

# **ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2017**

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers</b>	<b>1</b>
<b>Rapport des auditeurs indépendants à la bibliothécaire parlementaire</b>	<b>2</b>
<b>État de la situation financière</b>	<b>3</b>
<b>État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque</b>	<b>4</b>
<b>État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque</b>	<b>5</b>
<b>État des flux de trésorerie</b>	<b>6</b>
<b>Notes aux états financiers</b>	<b>7</b>

## Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2017 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Bibliothèque du Parlement (la « Bibliothèque »). Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Bibliothèque. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport annuel de la Bibliothèque* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (« CIRF ») conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la Bibliothèque sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction. À la demande de la direction, ces états financiers ont été audités par Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., les vérificateurs indépendants de la Bibliothèque du Parlement.



Sonia L'Heureux  
Bibliothécaire parlementaire  
Ottawa, Canada  
le 28 juin 2017



Lynn Pottér  
Dirigeante principale des finances

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

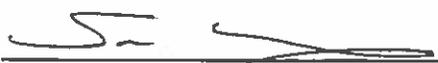
État de la situation financière

au 31 mars

(en dollars)

	2017	2016 Redressé (Note 10)
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	3 769 195	3 099 563
Indemnités de vacances et congés compensatoires	2 456 909	2 110 497
Avantages sociaux futurs (note 5(b), 5(c))	2 275 595	2 548 951
<b>Total des passifs nets</b>	<u>8 501 699</u>	<u>7 759 011</u>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	2 702 550	2 368 087
Débiteurs et avances (note 6)	1 066 645	731 476
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<u>3 769 195</u>	<u>3 099 563</u>
<b>Dette nette de la Bibliothèque</b>	<u>4 732 504</u>	<u>4 659 448</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	-	4 696
Stocks destinés à la revente	314 455	289 280
Immobilisations corporelles (note 7)	1 758 202	1 523 703
<b>Total des actifs non financiers</b>	<u>2 072 657</u>	<u>1 817 679</u>
<b>Situation financière nette de la Bibliothèque</b>	<u>2 659 847</u>	<u>2 841 769</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Sonia L'Heureux  
Bibliothécaire parlementaire  
Ottawa, Canada  
le 28 juin 2017



Lynn Potter  
Dirigeante principale des finances

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

## État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2017 Résultats prévus	2017	2016 Redressé (Note 10)
<b>Charges</b>			
Services d'information aux parlementaires	43 368 300	42 238 082	41 133 095
Gouvernance et services administratifs	11 660 700	11 350 460	11 526 639
<b>Total des charges</b>	<u>55 029 000</u>	<u>53 588 542</u>	<u>52 659 734</u>
<b>Revenus</b>			
Services d'information aux parlementaires	1 000 000	737 787	675 080
Gouvernance et services administratifs		562	122
<b>Total des revenus</b>	<u>1 000 000</u>	<u>738 349</u>	<u>675 202</u>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<u>54 029 000</u>	<u>52 850 193</u>	<u>51 984 532</u>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		42 058 066	41 678 681
Variation des montants à recevoir du Trésor		334 463	(87 896)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8(a))		10 639 586	10 117 935
Transfert des paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages (note 8(b))			(10 781)
<b>Financement net du gouvernement et transferts</b>		<u>53 032 115</u>	<u>51 697 939</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		(181 922)	286 593
<b>Situation financière nette de la Bibliothèque - début de l'exercice</b>		2 841 769	2 555 176
<b>Situation financière nette de la Bibliothèque - fin de l'exercice</b>		<u>2 659 847</u>	<u>2 841 769</u>

Information sectorielle (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en dollars)

	<u>2017</u>	<u>2016</u> <i>Redressé</i> <i>(Note 10)</i>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(181 922)</b>	<b>286 593</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	616 657	120 592
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(382 158)</b>	<b>(488 552)</b>
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>234 499</b>	<b>(367 960)</b>
<b>Variation due aux stocks destinés à la revente</b>	<b>25 175</b>	<b>(69)</b>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>(4 696)</b>	<b>4 696</b>
<b>Total des variations</b>	<b>254 978</b>	<b>(363 333)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la dette nette de la Bibliothèque</b>	<b>73 056</b>	<b>(76 740)</b>
<b>Dette nette de la Bibliothèque - début de l'exercice</b>	<b>4 659 448</b>	<b>4 736 188</b>
<b>Dette nette de la Bibliothèque - fin de l'exercice</b>	<b>4 732 504</b>	<b>4 659 448</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars (en dollars)

	<u>2017</u>	<u>2016 Redressé (Note 10)</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	52 850 193	51 984 532
Eléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(382 158)	(488 552)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8(a))	(10 639 586)	(10 117 935)
Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages (note 8(b))		10 781
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des créditeurs et charges à payer	(669 632)	(277 350)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(346 412)	(34 437)
Diminution des avantages sociaux futurs	273 356	111 177
Augmentation des débiteurs et avances	335 169	365 246
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(4 696)	4 696
Augmentation (diminution) des stocks destinés à la revente	25 175	(69)
<b>Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement</b>	<u>41 441 409</u>	<u>41 558 089</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	616 657	120 592
<b>Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations</b>	<u>616 657</u>	<u>120 592</u>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<u><u>42 058 066</u></u>	<u><u>41 678 681</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. Pouvoirs et objectifs

Les présents états financiers renferment l'information financière relative à toutes les opérations contrôlées par la Bibliothèque du Parlement (la « Bibliothèque »).

La Bibliothèque a été créée officiellement par la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération. La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

Les activités de la Bibliothèque peuvent être sommairement décrites comme suit :

**Services d'information aux parlementaires** – Offrir aux parlementaires des services d'information, de documentation, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles de législateur et de représentant et les soutenir dans leurs efforts visant à rendre le Parlement et l'information à son propos accessibles au public.

**Gouvernance et services administratifs** – Les activités et les ressources qui permettent aux gestionnaires et aux employés de livrer les activités et programmes pour et au sujet du Parlement.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) *Autorisations parlementaires* – La Bibliothèque est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à la Bibliothèque ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'information sectorielle (note 9), sont basés sur les montants inclus dans le budget principal des dépenses de la Bibliothèque et ont été rajustés aux fins de conformité à la méthode de comptabilité utilisée pour les présents États financiers. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque ni dans l'État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque puisque les montants n'ont pas été inclus dans le budget principal .

(b) *Encaisse nette fournie par le Trésor* – La Bibliothèque fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Bibliothèque est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Bibliothèque sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) *Le montant à recevoir du Trésor* – Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de la Bibliothèque et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la Bibliothèque a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) *Revenus* – Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) *Charges* – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- i. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) *Avantages sociaux futurs*

- i. *Prestations de retraite* : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Bibliothèque au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Bibliothèque découlant du régime. La responsabilité de la Bibliothèque relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii. *Indemnités de départ* : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé en utilisant des informations provenant du passif réel restant pour les indemnités de départ de la Bibliothèque dans son ensemble.

*Changement d'estimation comptable* – À compter du 31 mars 2015, l'obligation au titre des indemnités de départ des employés est calculée en utilisant des informations provenant du passif réel restants pour les indemnités de départ de la Bibliothèque dans son ensemble.

- iii. *Congés de maladie* : Les employés peuvent accumuler des congés de maladie jusqu'à la fin de leur période de service. Les congés de maladie inutilisés ne sont pas monnayables au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi et ne peuvent pas être utilisés à titre de vacances. Ce sont des avantages sociaux cumulatifs non acquis. Les soldes de congé de maladie qui peuvent être utilisés au cours d'une année donnée en plus de l'allocation annuelle sont comptabilisés à titre passif. Le coût des congés de maladie ainsi que la valeur actualisée de l'obligation sont établis selon une évaluation actuarielle. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les résultats nets de la période dans laquelle ils ont lieu.

(g) *Débiteurs et avances* – Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) *Stocks destinés à la revente* – Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(i) *Devises étrangères* – Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice.

(j) *Immobilisations corporelles* – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Bibliothèque n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	5 ans
Autre matériel	3 à 15 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	selon la durée du bail

(k) *Collections* – Les collections de livres et de matériel de référence de la Bibliothèque sont imputées aux charges dans l'année d'acquisition. Durant l'exercice, la Bibliothèque a encouru 2 051 170 \$ en dépenses pour la collection (1 971 275 \$ en 2015-2016).

(l) *Incertitude relative à la mesure* – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ, le passif au titre des congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(m) *Redressement relatifs aux droits à des prestations de congés de maladie cumulés* – Certains employés du secteur public accumulent des droits à des prestations de congés de maladie mais ne les acquièrent pas. En raison de la nature de ces avantages, des évaluations actuarielles sont requises pour estimer l'obligation de la Bibliothèque en lien avec les droits à des prestations de congés de maladie accumulés des employés. La Bibliothèque a revu son approche pour l'évaluation, la comptabilisation et la divulgation des prestations de congé de maladie aux employés. Au cours de l'exercice financier 2016-2017, une évaluation actuarielle a été utilisée pour mesurer les droits à des prestations de congés de maladie cumulés qui sont prévus être utilisés dans les années futures. En raison de cette évaluation, la Bibliothèque a comptabilisé pour la première fois une obligation pour les droits à des prestations de congés de maladie cumulés dans les états financiers, avec un traitement rétroactif aux exercices antérieurs. La Bibliothèque a reconnue une obligation de 1 057 000 \$ en date du 31 mars 2017 (1 017 000 \$ en date du 31 mars 2016). Antérieurement à l'exercice 2016-2017, la Bibliothèque comptabilisait les dépenses liées à ces avantages sociaux selon les paiements réels et aucun passif en lien avec les congés de maladie cumulés n'était inscrit à l'État de la situation financière. Les impacts de ce redressement sur les États financiers comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 sont résumés pour chaque item spécifique dans la note 10.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Autorisations parlementaires

La Bibliothèque reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la Bibliothèque pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées**

	2017	2016 <i>Redressé</i> <i>(Note 10)</i>
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	52 850 193	51 984 532
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(382 158)	(488 552)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(10 639 586)	(10 117 935)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(346 412)	(34 437)
Diminution des avantages sociaux futurs	273 356	111 177
Revenu non disponible pour dépenser	10 475	6 073
Remboursement de charges des exercices antérieurs	27 419	21 644
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(11 056 906)	(10 502 030)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	616 657	120 592
Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages		10 781
Prêts émis pour le compte du gouvernement	10 683	
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(4 696)	4 696
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	562	122
Augmentation (diminution) des stocks destinés à la revente	25 175	(69)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	648 381	136 122
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>42 441 668</b>	<b>41 618 624</b>

**Notes aux états financiers**  
pour l'exercice terminé le 31 mars

**3. Autorisations parlementaires (suite)**

*(b) Autorisations fournies et utilisées*

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	(en dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 10 – Dépenses de fonctionnement	37 899 035	37 754 035
Montants législatifs	4 569 814	4 508 192
Moins:		
Périmés : Fonctionnement	<u>(27 181)</u>	<u>(643 603)</u>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b><u>42 441 668</u></b>	<b><u>41 618 624</u></b>

**Notes aux états financiers**  
pour l'exercice terminé le 31 mars

**4. Crédoiteurs et charges à payer**

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de la Bibliothèque :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	(en dollars)	
Créditeurs – autres ministères et organismes	207 388	151 950
Créditeurs – parties externes	996 010	604 341
Total des crédoiteurs	<u>1 203 398</u>	<u>756 291</u>
Charges à payer	<u>2 565 798</u>	<u>2 343 272</u>
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<b><u><u>3 769 196</u></u></b>	<b><u><u>3 099 563</u></u></b>

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 5. Avantages sociaux futurs

**(a) Prestations de retraite :** Les employés de la Bibliothèque participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que la Bibliothèque versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2016-2017, les charges s'élèvent à 3 183 789 \$ (3 107 497 \$ en 2015-2016). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,12 fois (1,25 fois pour 2015-2016) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,08 fois (1,24 fois en 2015-2016) les cotisations des employés.

La responsabilité de la Bibliothèque relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répendant du régime.

**(b) Indemnités de départ :** La Bibliothèque verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	(en dollars)	
<b>Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice</b>	<b>1 531 951</b>	1 712 128
Charge (recouvrement) pour l'exercice	(10 440)	69 446
Prestations versées pendant l'exercice	<u>(302 916)</u>	<u>(249 623)</u>
<b>Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice</b>	<b><u>1 218 595</u></b>	<b><u>1 531 951</u></b>

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### (c) Congés de maladie

La Bibliothèque alloue à ses employés admissibles un jour et un quart (1¼) de congés de maladie par mois civil. Les congés de maladie ne peuvent être utilisés qu'en absence rémunérés au taux de rémunération régulier de l'employé lorsque ce dernier n'est pas apte à effectuer ses tâches en raison de maladie ou de blessure. Les congés de maladie inutilisés sont accumulés tout au long de la période de service de l'employé et ne sont pas monnayables lorsque la période de service de l'employé prend fin. Voici de l'information sur les congés de maladie au 31 mars:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	(en dollars)	
<b>Obligation au titre des congés de maladie des employés – début de l'exercice</b>	1 017 000	948 000
Charge pour l'exercice		
Coût actuel du service	184 000	179 000
Coûts des intérêts	15 000	14 000
Gain actuariel	(32 000)	
	<u>1 184 000</u>	<u>1 141 000</u>
Prestations versées pendant l'exercice	(127 000)	(124 000)
<b>Obligation au titre des congés de maladie des employés – fin de l'exercice</b>	<u>1 057 000</u>	<u>1 017 000</u>

À la fin de l'exercice 2016-2017, une évaluation actuarielle de l'obligation liée aux congés de maladie des employés de la Bibliothèque a été effectuée selon la méthode de prévision des avantages sociaux proportionnelle aux services. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour la mesure de l'obligation liée aux congés de maladie des employés sont les suivantes:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Taux d'actualisation	1,70%	1,40%
Taux annuel de l'augmentation économique salariale:		
2016		2,65%
2017 et année suivantes	2,65%	2,65%
Durée moyenne de la période de service restante des employés actifs	<u>14.8 années</u>	<u>14.8 années</u>

**Notes aux états financiers**  
pour l'exercice terminé le 31 mars

**6. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de la Bibliothèque :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	(en dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	689 172	479 214
Débiteurs – parties externes	365 190	250 162
Avances aux employés	<u>12 283</u>	<u>2 100</u>
<b>Débiteurs et avances nets</b>	<u><u>1 066 645</u></u>	<u><u>731 476</u></u>

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 7. Immobilisations corporelles

(en dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Allénation et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissement	Allénation et radiations	Solde de fermeture	2017	2016
Matériel et outillage	581 192	56 645		637 837	521 776	17 862		539 638	98 199	59 416
Autre matériel	2 797 309			2 797 309	1 679 209	161 314		1 840 523	956 786	1 118 100
Matériel informatique	1 609 017	4 621		1 613 638	1 562 517	42 968		1 605 485	8 153	46 500
Logiciels	1 664 581			1 664 581	1 368 530	160 014		1 528 544	136 037	296 051
Améliorations locatives	135 558			135 558	131 922			131 922	3 636	3 636
Actifs en développement		555 391		555 391					555 391	
<b>Total</b>	<b>6 787 657</b>	<b>616 657</b>		<b>7 404 314</b>	<b>5 263 954</b>	<b>382 158</b>		<b>5 646 112</b>	<b>1 758 202</b>	<b>1 523 703</b>

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 est de 382 158 \$ (2016 - 488 552 \$).

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Bibliothèque est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Bibliothèque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, la Bibliothèque a conclu une entente avec la Chambre des communes concernant la prestation de services relatifs aux technologies de l'information. En outre, au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

#### *(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères*

Au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux installations ainsi qu'aux cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	(en dollars)	
Installations	8 017 699	7 720 071
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et au régime de soins dentaires	<u>2 621 887</u>	<u>2 397 864</u>
<b>Total</b>	<u><b>10 639 586</b></u>	<u><b>10 117 935</b></u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye, d'émission des chèques et de traduction offerts aux ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada (« SPAC ») ainsi que les services reliés à l'entretien, aux pièces d'identité, aux transports et aux courriers offerts par le Sénat et par la Chambre des communes, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 8. Opérations entre apparentés (suite)

#### *b) Transferts des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages*

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre les paiements de salaires en arrérages en 2014-2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré des employés à l'avenir. La transition vers les paiements de salaires en arrérages s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges de la Bibliothèque. Cependant, cela a occasionné l'utilisation des autorisations de dépenses supplémentaires par la Bibliothèque. Avant la fin de l'exercice, ces paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages ont été transférés à un compte central administré par SPAC, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

#### *(c) Autres transactions entre apparentés*

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	(en dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	689 172	479 214
Créditeurs – autres ministères et organismes	207 388	151 950
Charges – autres ministères et organismes	6 452 573	6 453 169

Les charges inscrites à la section 8(c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section 8(a).

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 9. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme de la Bibliothèque. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

	2017			2016 Redressé (Note 10)	
	Résultats prévus	Services d'information aux parlementaires	Gouvernance et services administratifs	(en dollars)	
			Total	Total	
<b>Charges</b>					
Salaires et avantages sociaux des employés	36 901 000	30 969 553	6 826 707	<b>37 796 260</b>	37 315 133
Installations	7 594 500	6 525 969	1 491 730	<b>8 017 699</b>	7 720 071
Services professionnels et spécialisés	3 406 000	779 865	1 694 617	<b>2 474 482</b>	2 529 113
Fournitures, équipements et approvisionnements	3 319 000	2 154 828	549 887	<b>2 704 715</b>	2 439 680
Locations	1 100 000	217 795	483 948	<b>701 743</b>	708 183
Communications, voyages et réinstallations	553 000	408 118	147 864	<b>555 982</b>	498 624
Amortissement des immobilisations corporelles	530 000	319 561	62 597	<b>382 158</b>	488 552
Information	600 000	455 327	65 807	<b>521 134</b>	592 517
Coût des marchandises vendues	315 000	399 048		<b>399 048</b>	351 613
Réparations et entretien	100 000	1 049	27 303	<b>28 352</b>	16 248
Perte sur la radiation de l'inventaire		6 969		<b>6 969</b>	
<b>Total des charges</b>	<b>54 418 500</b>	<b>42 238 082</b>	<b>11 350 460</b>	<b>53 588 542</b>	<b>52 659 734</b>
<b>Revenus</b>					
Ventes de biens et produits d'information – Entités externes	1 000 000	729 475		<b>729 475</b>	666 621
Ventes de biens et produits d'information – Autres ministères		8 312		<b>8 312</b>	8 459
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelle			562	<b>562</b>	122
<b>Total des revenus</b>	<b>1 000 000</b>	<b>737 787</b>	<b>562</b>	<b>738 349</b>	<b>675 202</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>53 418 500</b>	<b>41 500 295</b>	<b>11 349 898</b>	<b>52 850 193</b>	<b>51 984 532</b>

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 10. Redressement

#### (a) Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

#### (b) Changement de la présentation des résultats de l'exercice précédent

Le redressement des congés de maladie a été comptabilisé de façon rétrospective. L'incidence sur les chiffres comparatifs est résumée par poste spécifiques dans le tableau ci-dessous.

	Présenté antérieurement	Redressement	Solde redressé
<b>État de la situation financière</b>			
<i>Passifs</i>			
Avantages sociaux des employés	1 531 951	1 017 000	2 548 951
<b>État des résultats et de la situation financière nette</b>			
<i>Dépenses opérationnelles</i>			
Salaires et avantages sociaux des employés (note 9)	37 246 133	69 000	37 315 133
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	217 593	69 000	286 593
<b>État de la variation de la dette nette</b>			
Dette nette – début de l'exercice	3 788 188	948 000	4 736 188
<b>État des flux de trésorerie</b>			
<i>Variations de l'État de la situation financière</i>			
Diminution (augmentation) des avantages sociaux des employés	180 177	(69 000)	111 177
<b>Notes aux États financiers</b>			
<i>Autorisations parlementaires (note 3(a))</i>			
Diminution (augmentation) des avantages sociaux des employés	180 177	(69 000)	111 177